### VOUS ÊTES JEUNE AGRICULTEUR?



REJOIGNEZ UNE COOPÉRATIVE QUI VALORISE LE DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS AGRICOLES FRANCAISES.







## DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SUR 3 ANS POUR VOUS AIDER À VOUS INSTALLER

#### SOUSCRIPTION DU CAPITAL SOCIAL

La libération immédiate du capital social\* est effective dès l'adhésion. Vous pouvez ainsi bénéficier sans délai des intérêts aux parts et des dividendes le cas échéant.

#### SEMENCES

Les semences étant l'une des charges de l'itinéraire technique les plus importantes, Tereos vous accompagne en décalant en intégralité (100%) le paiement en novembre.

La remise\*\* accordée sur les semences est valorisée à 30% l'année de l'adhésion, 20% en N+1 et 10% en N+2 avant de repasser à la remise coopérateurs les années suivantes.

#### **COPRODUITS**

#### Fertilisation & entretien du sol

Une **remise\*\* de 5**% sur le chiffre d'affaires réalisé et consolidé est accordée pour l'achat de vinasses, écumes, terres.

#### **Nutrition animale & méthanisation**

Une **remise\*\* de 5**% sur le chiffre d'affaires réalisé et consolidé est accordée pour l'achat de produits et coproduits destinés à la nutrition animale et la méthanisation.

#### Tereos SCA - Société coopérative agricole à capital variable et à section territoriale Siège social : Rue de Senlis - 77230 Moussy-Le-Vieux France 303 628 499 RCS Meaux Aorément n° 14039

# UNE QUESTION ? ENVOYEZ VOS DEMANDES SUR AGRICOLE@TEREOS.COM



OU FLASHEZ CE QR CODE!

<sup>\*</sup>Contre échéancier de paiement sur 5 ans.

<sup>\*\*</sup>La part de la remise dépendra du niveau de détention de parts sociales du nouveau coopérateur dans la société.